



L'écho d'Albiac

Numéro 16 – Juillet 2016

Sommaire



Albiac prend son envol

- Le mot du Maire

Pages 2 et 3

- Entretien des bâtiments et des espaces publics

Pages 3 et 4

- Brèves albiacoises
- Des nouvelles de nos Assos
- Albiac en fête
- A vos agendas

EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

En écrivant ce 16^{ème} édito, deux mots me viennent à l'esprit :

AMBITION : c'est le cap que s'est fixé l'ensemble des élus municipaux que vous avez désignés à la majorité en 2014. Depuis huit ans, cette ambition se traduit au quotidien par des actions de rénovation et de maintien en bon état du patrimoine du village (bâtiments communaux, lavoir, four à pain, croix, espaces publics). Elle se traduit également par le projet de création d'un document d'urbanisme qui permettra, à terme, à la commune d'accueillir de nouveaux habitants afin de palier à la diminution et au vieillissement de sa population.

FIERTE : C'est le sentiment que beaucoup d'entre nous éprouvent en constatant le travail accompli et en croisant régulièrement des touristes venus visiter le centre-bourg ainsi que le patrimoine du village. Il y a encore quelques années, pas grand monde connaissait Albiac. C'est en effet de la fierté que nous éprouvons en les entendant nous féliciter et nous encourager dans la continuité de nos actions.

Bien entendu, le développement de notre commune se fait dans la plus grande maîtrise de son budget. C'est ainsi qu'au mois d'avril, les élus ont approuvé le compte administratif de 2015 qui a dégagé un solde positif de plus de 39.000 € sur ses dépenses de fonctionnement et ce malgré les dotations de l'Etat en baisse. Nous avons prouvé une fois de plus que nous gérons avec rigueur. Mais il est évident que nous n'aurions jamais pu y arriver sans les interventions récurrentes des bénévoles, qui depuis plusieurs années, travaillent à l'embellissement et à l'entretien des biens communaux. Ce sont en effet des prestations que le village n'a pas à payer à des entreprises extérieures.

En tant que Maire, je suis fière de constater qu'une grande partie des Albiacois ont compris qu'ils n'ont pas que des droits mais aussi des devoirs, et notamment le devoir de faire vivre leur commune.

Bien sûr, certains auraient préféré que rien ne bouge. D'autres ont même tenté de freiner nos projets par différentes manœuvres restées, heureusement, infructueuses. Mais comme je le dis et le répète à longueur d'éditos, nous ne pouvons nous résoudre à baisser les bras et attendre que notre village soit rayé de la carte, alors même que tout autour de nous, nos voisins se mobilisent, ont des projets et avancent.

Je suis également très fière et reconnaissante à nos trois Associations qui oeuvrent à longueur d'année pour animer, faire connaître le village et améliorer le bien-vivre ensemble.

Oui, nous sommes depuis 8 ans sur la bonne voie. Une nouvelle dynamique s'est installée de façon pérenne dans notre village et je tiens une fois de plus à remercier tous ceux qui ont changé l'image d'Albiac qui avait comme je l'ai souvent entendu dire « 100 ans de retard ».

Enfin, je terminerai par cette citation de Saint-Exupéry : « **Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants** ». Et j'ajouterai que notre ambition et notre fierté seront de leur laisser un village où il fait bon vivre.

Le Maire

Travaux de la salle des fêtes

Une dernière phase de travaux et notre salle des fêtes sera totalement aux normes d'accessibilité. En effet, l'organisme BUREAU VERITAS qui devait attester de l'accessibilité de cet établissement recevant du public aux personnes à mobilité réduite nous a fait remarquer que les WC n'étaient pas aux normes, ni même le lavabo (difficulté pour un fauteuil roulant de se mouvoir dans le sas, lavabo non adapté).

Les entreprises SELE (maçonnerie et menuiserie intérieure), COSTES (menuiserie extérieure), SAINTE MARIE (plomberie), DELMAS (électricité) ont été diligentées (par vote du conseil municipal) pour mener à bien les travaux de mise en conformité. Par ailleurs, une porte extérieure sera aménagée aux WC afin que le public puisse les utiliser sans avoir à passer par la grande salle.

Aménagement d'un terrain de boules et parking

En amont de la fête votive, plusieurs bénévoles se sont attachés à nettoyer et aménager une place digne de ce nom devant la salle des fêtes (élagage des arbres, désherbage, revêtement en castine et installation d'un garde-corps métallique).

Il est possible depuis d'y garer plusieurs voitures (ce qui améliore considérablement la sécurité du stationnement sur la D244) et d'y jouer aux boules. Plusieurs équipes de boulistes l'ont d'ailleurs inaugurée lors de la fête votive du village.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à la réalisation de ces travaux qui amé ils améliorent non seulement l'entrée nord du bourg mais également les abords des logements communaux ainsi que ceux de notre salle des fêtes nouvellement rénovée.



Nouveau terrain de boules

La Fontaine-lavoir du Théron et son aire de pique-nique

L'entreprise FORTIN, qui avait déjà entrepris une grande partie de la restauration du lavoir, intervient actuellement pour la deuxième tranche des travaux qui consiste à reprendre le mur en contrebas du lavoir, la construction d'un muret-banquette autour du noyer et le revêtement du chemin de ronde en béton lavé.

En préalable, une journée citoyenne a été nécessaire pour nettoyer l'environnement du lavoir et préparer cette intervention.



Fontaine-Lavoir

Il faudra également prévoir la finition du garde-corps côté de la D184 afin de sécuriser l'accès au chemin de ronde.

Il sera enfin possible à la mairie de demander le déblocage des subventions restantes de la Région et de la Réserve Parlementaire qui s'élèvent à un peu moins de 9.000 €.

D'ici la fin de l'année, la mairie fera l'acquisition de deux tables de pique-nique qui seront installées sur l'aire de pique-nique.



Aire de pique

Elagage des arbres et travaux de voiries

Malheureusement, la Communauté des Communes qui devait l'hiver dernier élaguer les arbres du centre-bourg n'a pas pu réaliser les travaux en raison du retard pris dans son planning et du fait qu'elle devait restituer le matériel loué.

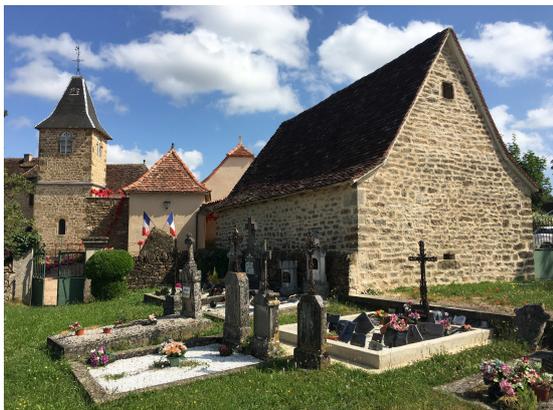
Les travaux sont donc reportés à l'automne/hiver prochains.

Si un nouvel empêchement devait survenir, les élus feront appel à un élagueur privé. Les propriétaires concernés seront prévenus par courrier. S'ils ne procèdent pas à l'élagage de leurs arbres qui donnent sur la voie publique comme l'indique la réglementation, l'élagage sera réalisé et refacturé par le Trésor Public.

Aménagement du columbarium et d'un jardin du souvenir

Deux murs de la grangette, dont celui qui doit accueillir le columbarium et le jardin du souvenir ont été rejointoyés.

Les travaux d'aménagement du columbarium peuvent démarrer. Ce sera chose faite dès le mois de septembre.



Une subvention au titre de la DETR a été accordée à la Commune pour cet investissement.

Autres travaux prévus

■ Ouverture du chemin de Nicoule

Nous l'avons déjà annoncé dans le précédent bulletin municipal, le chemin de Nicoule sera rouvert à la randonnée. Ainsi, à l'automne, une journée citoyenne sera organisée afin de commencer le nettoyage et l'abattage des arbres qui ont poussé en plein milieu du chemin.

Un courrier sera adressé demandant aux riverains mitoyens de bien vouloir repositionner leurs clôtures afin de ne pas gêner ces travaux.

■ Pose de croix

Deux croix ont été offertes par des bénévoles et seront posées dans les prochains mois aux endroits où existaient d'anciennes croix aujourd'hui disparues.

■ Finition de la place du village

Il est prévu la pose d'une bordure entre la D184 et la place du village afin d'empêcher l'écoulement des eaux de pluies et le ravinement de la castine sur la place. Ces travaux seront entrepris cet été par des bénévoles.

BREVES ALBIACOISES

■ Bienvenue aux nouveaux Albiacois

- Mme Monique et Mr Georges VIGNALS, locataires de la maison Rossignol
- Mme Dorothée WEEPE et Mr Philippe JACQUIN et leurs deux enfants (le troisième arrivera très bientôt), s'installent au presbytère (les locataires actuels souhaitant aller s'installer sur la région toulousaine)
- Mme Marylène HARANG et Mr Pascal VAUTROT, nouveaux propriétaires dans le bourg.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et un verre de l'amitié leur sera offert courant de cet été.

■ Les chemins ruraux d'Aygues

Chemin n° 14 : Ce chemin, malgré deux recours auprès du Tribunal Administratif, reste interdit aux véhicules à moteur, le TA ayant rejeté une demande en référé d'ouverture immédiate.

Chemin n° 13 : Un géomètre-expert a été nommé par le Tribunal d'Instance de Figeac pour proposer le tracé du chemin en question en vue d'un bornage judiciaire. Le rapport de l'expert (dont nous avons déjà pris connaissance et sur lequel nous avons apporté nos remarques) sera remis au TI après l'été. Le bornage sera ensuite décidé sur la proposition du Géomètre-expert.

■ Carte Communale et ZAD

Un groupe d'habitants du bourg ont demandé l'annulation de l'arrêté préfectoral portant création d'une ZAD au nord du bourg d'Albiac.

Cette demande a été rejetée par la préfecture, celle-ci ayant estimé que les élus étaient dans leur droit de vouloir se projeter sur le devenir de la commune et que même en y ajoutant le périmètre de la future ZAD, la partie urbanisée du village représente moins de 5 % de la superficie totale de la commune, le reste étant dédié à l'agriculture, à l'élevage et aux espaces naturels.

La Préfecture a confirmé par ailleurs que la carte communale ainsi que la ZAD respectent parfaitement la cohérence avec le SCOT et la charte du PNRCC.

Brèves albiacoises (suite)

Les élus de la commune ont été interpellés il y a quelques semaines par une personne, Mademoiselle Léa Dobersecq qui travaille chez l'un des exploitants de la commune, concernant un incident, dont elle a été témoin : Il y a quelques semaines, elle a surpris des personnes en train de jeter des chiots (dont un vivant) dans le ruisseau qui longe le chemin menant de la Croix d'Arcoutel vers les villages d'Aygues et de la Pèze.

Mlle Dobersecq, choquée par le procédé, a recueilli le chiot vivant et nous a demandé de mettre les informations ci-dessous dans notre bulletin, afin de sensibiliser chacun d'entre nous aux bonnes pratiques concernant nos animaux domestiques et pour que de tels incidents ne se reproduisent plus de nos jours.

Rappel

L'identification des chiens et des chats sont obligatoires :

- Par puce électronique : 61 €
- Par tatouage : 81 €

La vaccination est fortement conseillée

Prévention CHIENS / CHATS

Il est préférable de faire stériliser son animal de compagnie. Les coûts approximatifs sont les suivants :

- Pour une chienne : 198 €
- Pour un chien : 110 €
- Pour un chat : 66 €

Certaines cliniques pratiquent des tarifs dégressifs si vous avez plusieurs animaux à stériliser et proposent des facilités de paiement. N'hésitez pas à vous renseigner.

Il existe pour les chiennes, la possibilité de supprimer les chaleurs. Le coût d'une consultation est plus onéreuse à long terme qu'une stérilisation car il faut renouveler cet acte plusieurs fois par an, en fonction du protocole que vous aurez choisi avec votre vétérinaire.

Il n'existe aucun moyen pour les mâles en dehors de la castration.

Pour les femelles, la contraception par comprimé est également possible, de préférence ponctuelle,

car elle induit, à long terme, des problèmes de l'appareil reproducteur. Voici, ci-dessous, les coûts approximatifs :

- Pour une chienne : de 20 à 50 € (en fonction du poids) pour environ 2 semaines de traitement. Dans la plupart des cas, il faut donner un comprimé par jour pendant un mois, avant la date présumée des chaleurs (protocole difficile à mettre en place)
- Pour une chatte : 17 € pour environ 9 mois de traitement

Que faire pour les CHIOTS / CHATONS ?

Si vous souhaitez les garder ou les placer :

Vous devez attendre au minimum 8 semaines avant de pouvoir les placer, temps qu'ils devront passer avec leur mère, frères et sœurs, où ils apprendront les codes de leur espèce et deviendront progressivement autonomes.

Vous pouvez profiter de ce temps pour vous rapprocher de votre vétérinaire pour diverses informations, passer des annonces, contacter les refuges ou associations les plus proches...

Si vous ne souhaitez pas les garder :

Dans ce cas, la meilleure possibilité reste encore de les faire euthanasier chez votre vétérinaire (6 € par animal), le plus tôt possible afin de leur permettre une mort sans souffrance.

Et bien sûr, de faire stériliser votre animal au plus vite pour que de telles pratiques soient à éviter.

DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

■ L'association Albius Villa

Courant de ce deuxième semestre, l'Association organisera, comme chaque année, la Fête du Pain. Elle offrira, par ailleurs, un concert gratuit pour les enfants à l'occasion de la venue du Père Noël.

L'Association fera don de 15 chaises supplémentaires pour finir d'équiper l'église.

Elle organisera son assemblée générale début septembre. La date sera communiquée ultérieurement.

Un grand merci à l'Association qui a su également organiser, en binôme avec le Comité des Fêtes, une veillée en occitan qui a fait le bonheur de nos Aînés.

■ L'Association de Chasse

Elle n'a pas dérogé à la tradition et le 3 avril dernier, elle a régalés plus d'une centaine de convives avec un somptueux repas de chasse dont le point d'orgue fut un civet de sanglier divinement préparé.

Nous savons combien il est difficile de trouver des bénévoles qui acceptent de s'occuper des animations de leurs villages. En effet, lorsqu'il s'agit toujours des mêmes qui se dévouent, ils finissent par se lasser.

■ Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé plusieurs manifestations courant de ce premier semestre qui ont rassemblé, comme, à chaque fois, un large public.

Une soirée dédiée aux contes occitans suivie d'un repas « tête de veau » s'est tenue en hiver. Ce fut un moment très gai, où les aînés ont pu retrouver cette langue qu'ils ont tant entendue.

En juin la fête votive avec concours de belote, de pétanque, de loto suivis de son traditionnel dîner dansant a attiré plus de 300 personnes durant les deux jours et ce malgré un temps plus ou moins incertain. Nous constatons que beaucoup d'amis, de voisins sont fidèles à notre fête et nous les retrouvons chaque année avec grand plaisir.

L'agenda ci-contre nous donne un aperçu des fêtes qui nous attendent cet été et d'autres manifestations sont prévues jusqu'à la fin de l'année, dont une rencontre autour d'un repas traditionnel dans notre salle des Fêtes.

C'est à chaque fois un travail considérable qui est accompli non seulement dans la préparation des manifestations, mais dans leur mise en œuvre.

Le Comité des Fêtes a aussi sa page Facebook. Vous pouvez le retrouver à :

« Comité Des Fêtes Albiac »



Albiac a une chance incroyable d'avoir toute une équipe totalement dévouée, depuis plusieurs années, oeuvrant à faire revivre le village à travers des rencontres, des manifestations, des événements.

Les Elus leur sont totalement reconnaissants et seront toujours financièrement à leurs côtés pour les aider dans leurs actions qui n'ont qu'un seul objectif c'est d'améliorer le bien-vivre ensemble dans notre village.

A VOS AGENDAS

- **Samedi 16 juillet** : Visite de notre patrimoine, récital à l'harmonium dans l'église Saint-Pierre d'Albiac, repas champêtre et Concert de swing et jazz manouche avec le Groupe Racine de Swing
- **Jedi 28 juillet** : Balade au coucher de soleil
- **Dimanche 7 août** : Brocante et Vide-Grenier
- **Dimanche 21 août** : Fête du pain
- **Dimanche 18 décembre** : Noël des enfants, concert de chants de Noël

La Commune d'Albiac a son site internet :

www.albiac.fr

Vous pouvez nous aider à le faire vivre en nous faisant part de vos idées.

SPECIALE FETE VOTIVE

Comme chaque année depuis 2008, la vie dans notre village est rythmée par des rencontres et des fêtes. Ce premier semestre qui s'est écoulé a été riche en manifestations, le point d'orgue restant la fête votive qui cette année encore a attiré plus de 200 participants.

■ Les Aubades

Un grand merci à nos enfants du village, Mélanie, Adeline, Kévin, Pierre, Fabien qui, avec leurs nombreux cousins et amis venus leur prêter main forte. Tous ensemble, ils sont allés à la rencontre des familles qui les ont accueillis à bras ouverts et dans chaque maison, comme le veut la tradition, les tables étaient bien garnies.

Grâce à eux, la tradition se poursuit.



La traditionnelle partie de foot

■ Concours de belote

36 équipes, certaines venues de loin, se sont confrontées sous le chapiteau jusqu'à très tard dans la nuit. Une soupe au fromage a clôturé notre soirée.

Nos deux gagnants, de Corrèze, ont remporté un baptême en montgolfière.



■ Messe et dépôt de gerbes

Samedi matin, une messe a été donnée par le Père Xavier, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Un apéritif a été offert aux invités.

■ Concours de pétanque et loto

Une trentaine d'équipes ont pris possession des endroits adaptés dans le bourg à cette discipline. Tandis qu'au frais sous le chapiteau, grands et petits jouaient au loto. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.

Les gagnants du concours de pétanque, du village voisin d'Issendolus, ont déjà apprécié leur baptême en montgolfière.



La nouvelle place de la salle des fêtes dignement inaugurée



■ Apéritif musical



Des serveuses et serveurs très efficaces ...



... qui ont su rassasier comme il se doit les participants

■ Dîner dansant

La paëlla géante qui est notre valeur sûre depuis maintenant trois ans a été une fois de plus délicieuse et servie à volonté.

Rares sont ceux qui ont préféré quelques grillades, mais tout le monde a été satisfait.



L'aviron bayonnais s'est imposé en fin de soirée

ALBIAC VU DU CIEL

Grâce à nos amis Albert et Corinne, propriétaires d'une montgolfière, nous avons pu prendre de l'altitude, admirer et photographier notre village.



Prêts pour l'envol



Le Bourg



Notre église éclairée



L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 16 – Juillet 2016

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directeur de la Publication : Marie Berthoumieu - **Rédacteur en Chef** : Sylvie Vaissié

Photothèque : Maryline Joiret

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes – Christiane Lascoux - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Alain Rougié

Tirage : 50 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE